

"La Corse attend une réponse réaliste à la crise des déchets"

Jean-Martin Mondoloni. - Le conseiller territorial de Per l'avvene interpelle l'Exécutif sur la énième crise en cours et demande une étude sur la valorisation thermique. Il relance sa requête d'un référendum local pour "trancher"

Le constat dressé au scalpel fait référence à un feuilleton qui empoisonne le quotidien de l'île depuis des années. À l'heure où la Corse est plongée dans une nouvelle crise des déchets qui déborde jusque dans les rues, Jean-Martin Mondoloni remet le dossier sur la table.

Le leader du groupe d'opposition de la droite régionaliste interpellera le président de l'Exécutif, Gilles Simeoni, jeudi via une question orale à l'Assemblée de Corse. À la clé: la demande d'une étude sur la valorisation thermique des déchets et la nouvelle requête d'une consultation populaire pour "enfin trancher" cet épineux problème.

En mai 2018, vous aviez déjà déposé une motion, restée lettre morte, enjoignant l'Exécutif d'engager une étude sur la valorisation thermique. Vous revenez à la charge... Force est de constater que la situation l'impose. Cette crise est maintenant structurelle et tient à l'inertie des décideurs. Le non-choix de l'Exécutif quant aux modalités de traitement des déchets résiduels, si ce n'est le virage sémantique visant à parler de stockage pour ne plus dire enfouissement, laisse la Corse dans une situation inédite et intenable.

Votre proposition ?

Il y a dix-huit mois, nous avions proposé une étude relative à la valorisation thermique des déchets non organiques et non recyclables issus des unités de surtri. Cela permettrait d'exposer les évolutions techniques et les dimensionnements nouveaux, en mesure de correspondre à

nos besoins. Le "non" de l'Exécutif a été catégorique. Or, eu égard aux compétences de la Collectivité de Corse dans ce domaine, il lui appartient d'agir et de trancher enfin. Puisque l'Exécutif n'y arrive pas ou ne le souhaite pas, il faut s'en remettre au peuple. Nous proposons de le faire via un référendum local en soumettant aux Corses trois choix possibles: l'enfouissement, l'exportation sur le Continent ou la valorisation énergétique.

Dans son plan de 2016, l'Exécutif a pourtant fait le choix du tri, et compte atteindre 60 % de recyclage d'ici 2021.

Tout le monde est favorable au tri, et il faut l'accentuer en accompagnant, financièrement et techniquement, les intercommunalités dans l'optimisation de la collecte des déchets. Le péché originel de l'Exécutif est d'avoir fixé un objectif irréaliste: multiplier par trois, en trois ans, le volume que nous avons réussi à trier en vingt ans. Il ne faut pas se mentir. On n'arrivera jamais à 100 % de tri. Il y aura toujours un déchet résiduel à traiter. On attendait de l'Exécutif un cap, il nous a vendu une utopie. La Corse est en droit d'attendre une vision imprégnée du principe de réalité. Non pas l'affirmation d'un idéal militant.

L'Exécutif avance que la valorisation thermique se ferait au détriment du tri, en exonérant la population d'un geste citoyen. Que répondez-vous ?

L'ancien ministre de la Transition écologique, Nicolas Hulot, considère comme acquise la viabilité écologique de la va-

lorisation thermique, et que si un doute existe sur l'aspect économique, on ne peut pas s'exonérer d'une étude sérieuse. Pour l'heure, on nous laisse entendre que la bête serait tellement gourmande qu'il faudrait quasiment importer des déchets pour la nourrir, comme en Suède. Il appartient désormais à l'Exécutif de démontrer que ce qu'il avance est vrai.

La valorisation thermique que vous défendez n'est-elle pas un faux nez ou une précaution sémantique pour aller vers l'incinérateur ?

Absolument pas. Nous sommes contre les procédés d'incinération classiques qui ont pu se développer dans les années 1990. Y compris à Bègles, ville anciennement gérée par un écologiste, Noël Mamère. Des doutes subsistent sur les rejets de carbone de ce type de structures. Il est hors de question d'hypothéquer la santé de nos enfants. Que l'on se rassure, nous n'avons aucun lien avec les lobbies industriels de ladite incinération. Nous ne sommes pas pour l'incinérateur mais partisans d'une étude. Sans doute ceux qui s'opposaient jadis à l'incinérateur ont-ils eu raison de s'y opposer en leur temps, mais la technologie a évolué. Les craintes qui ont prévalu par le passé me paraissent dépassées.

La Collectivité de Corse prospecte pour trouver de nouveaux sites de stockage. Il faudra, quoi qu'il en soit, une solution transitoire...

C'est une évidence. Depuis 2015, nous sommes passés de quatre à deux sites d'enfouis-



Jean-Martin Mondoloni: "Nous ne sommes pas pour l'incinérateur mais partisans d'une étude."

ARCHIVES EMILIE BAGUIZ

sement et ceux qui sont toujours opérationnels, à Prunelli et Viggianello, arrivent à saturation à court terme. On pourra peut-être demander un ultime effort à la population pour créer un nouveau site, encore quelques années, s'il y a une visibilité sur un procédé qui permettra, à court terme, de traiter les déchets résiduels. Sinon, plus personne ne cédera un seul mètre carré à l'enfouissement, qui est le pire des recours d'un point de vue environnemental.

Cela revient-il à dire, selon vous, que le pacte de confiance est rompu ?

Tout à fait. Le pacte de confiance est rompu car on ne sait pas où l'on va et l'on part dans toutes les directions. Je rappelle qu'il a même été question, il y a quelques mois,

d'exporter ailleurs des déchets pour être incinérés, alors que nous sommes réticents à le faire chez nous. Pour une majorité qui réclame l'autonomie, c'est un comble. L'Exécutif rejette désormais la faute sur le Syvadec, qui ne fait qu'appliquer les orientations de la Collectivité, et surtout sur les intercommunalités chargées de la collecte. On leur dit aujourd'hui, alors qu'elles ont fait d'importants efforts sur le tri, de se débrouiller avec leurs déchets.

C'est par exemple le cas à Calvi, qui a fait un travail exemplaire en la matière.

De plus, l'action palliative d'aujourd'hui aura des conséquences dans la poche du contribuable demain. Le stockage provisoire, la mise en balles et le bricolage que cela

suppose a un coût qui est loin d'être négligeable.

Le Syvadec évoque un surcoût quotidien de 35 000 euros depuis le début de la crise des déchets. Qui doit payer ?

Au final, ce sont toujours les mêmes qui paient. Les rapports de la Collectivité de Corse avec l'État n'étant pas vraiment au beau fixe, il sera difficile de demander une solidarité nationale. Lorsque l'on réclame l'autonomie, il faut pouvoir témoigner que l'on a fait bon usage de celle dont on dispose déjà. En matière de gestion des déchets, la Collectivité est autonome. Aujourd'hui, je crois que les Corses sont en droit de s'interroger sur l'usage que l'on a fait de cette partie d'autonomie.

PROPOS RECUEILLIS PAR JULIAN MATTEI